



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-QUE-083

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

La promotion du deux roues comme solution de distanciation sociale en vue du déconfinement ?

Texte déposé

Le déconfinement progressif de la population a débuté le 11 mai, avec la reprise des écoles, des commerces et des restaurants. Les déplacements des Vaudois augmentent ainsi sur la route et dans les transports publics. Il est évident qu'il sera difficile voire impossible de tenir les distances sociales, notamment aux heures de pointes dans les transports publics. Le vélo est un moyen de transport qui est en tout temps bénéfique pour la santé et pour la diminution du trafic. Il permet également de se déplacer seul et ainsi, d'éviter de possibles contaminations dans les transports en commun. Au 19h30 de la RTS du 10 mai dernier, il a été présenté que de nombreuses villes à l'étranger ou Genève, ont accéléré leurs aménagements routiers afin de sécuriser certains tronçons, ceci pour promouvoir les déplacements à vélo.

Ma question est la suivante : est-ce que le canton de Vaud prévoit, au vu des circonstances et comme cela a été fait pour le télétravail, d'accélérer les aménagements (temporaires et pérennes) pour promouvoir les déplacements à deux roues dans le canton ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Aurélien Clerc

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Nicolas Croci-Torti

Grégory Devaud

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch